|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG‑RTI)** |  |
| **Sixième réunion – 17-18 janvier 2022** |  |
|  |  |
|  | **Document EG-ITRs-6/7-F** |
| **5 janvier 2022** |
| **Original: chinois** |
| Contribution de la République populaire de Chine | |
| Vues concernant les travaux du Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI) | |

# I Introduction

En vertu de sa Résolution 146 (Rév. Dubaï, 2018), la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP‑18) a décidé qu'il convenait de procéder à un examen détaillé du RTI et a chargé le Secrétaire général de convoquer à nouveau un Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI), ouvert à la participation des États Membres et des Membres de Secteur de l'UIT, pour examiner ledit Règlement. La Résolution 1379, modifiée par le Conseil à sa session de 2019, définit précisément le mandat précis du Groupe EG-RTI.

En septembre 2019, le Groupe EG-RTI a tenu sa première réunion à Genève, au cours de laquelle tous les participants sont parvenus à un consensus sur les méthodes et le programme de travail pour l'examen du RTI. En conséquence, un modèle (appelé "Tableau d'examen") pour l'examen de chacune des dispositions du RTI, conformément au mandat du Groupe EG-RTI, a été élaboré et un "programme de travail" a été approuvé par tous les participants.

Sur la base de ce "programme de travail", le Groupe EG-RTI a tenu ses deuxième, troisième, quatrième et cinquième réunions entre février 2020 et octobre 2021. Durant ces réunions, le Groupe EG-RTI a mené à bonne fin l'examen, article par article, de la version de 2012 du RTI et élaboré l'avant-projet de rapport final à l'intention de la session de 2022 du Conseil.

# II Vues concernant les travaux du Groupe EG-RTI

Sous la direction avisée de M. Lwando Bbuku, Président du Groupe, ainsi que des six Vice‑Présidents, le Groupe d'experts actuel s'est activement employé à procéder à l'examen pertinent, conformément à la Résolution 146 (Rév. Dubaï, 2018) et à la Résolution 1379 (modifiée en 2019) et ses travaux ont bien avancé en la matière. Des avis ont été formulés s'agissant de l'"Applicabilité pour ce qui est de favoriser la fourniture et le développement des réseaux et des services" et de la "Souplesse pour tenir compte des nouvelles tendances et des nouveaux problèmes qui se font jour". La colonne "Résumé des résultats" a été complétée conformément au consensus trouvé lors des réunions. La Chine félicite le Groupe d'experts d'avoir mené à bien l'examen, article par article, du RTI et remercie le Président, les Vice-Présidents, les membres du Groupe d'experts ainsi que le secrétariat de l'UIT pour leurs efforts et leurs contributions.

Lors de la cinquième réunion du Groupe EG-RTI, qui s'est tenue de manière virtuelle, les participants ont examiné l'avant-projet de rapport final du Secrétaire général à l'intention de la session de 2022 du Conseil et ont formulé des avis reposant sur un consensus au sujet de la révision et de l'amélioration du projet. La Chine estime que le rapport du Secrétaire général rend compte de manière détaillée de l'état d'avancement des travaux et des résultats du Groupe EG-RTI actuel et reflète de façon objective la diversité des vues et positions exprimées lors du processus d'examen. La Chine tient à indiquer qu'elle appuie le rapport du Secrétaire général.

Comme l'ont souligné le Secrétaire général, M. Houlin Zhao, et le Vice-Secrétaire général, M. Malcolm Johnson, dans leur allocution lors des quatrième et cinquième réunions du Groupe EG-RTI, le RTI reste à ce jour le seul traité international établissant des principes généraux visant à faciliter la fourniture et l'exploitation des télécommunications internationales et a contribué à promouvoir l'efficacité, l'utilité et la disponibilité des réseaux, infrastructures et services de télécommunication internationaux dans le monde entier. Compte tenu des nouvelles tendances dans le domaine des télécommunications/TIC et des problèmes qui se font jour dans l'environnement international des télécommunications/TIC, il est important de promouvoir la mise en place d'un environnement favorable, capable d'évoluer aussi vite que l'écosystème des TIC. Dans ce contexte, nous proposons de maintenir le Groupe EG-RTI. Sur la base des résultats des travaux déjà effectués à ce jour, le Groupe d'experts continuera de faciliter l'examen et la révision du RTI et d'effectuer d'autres tâches connexes.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_